



MÉCÉNAT

La Cité du Vin a séduit les mécènes

C'est le premier équipement culturel français à être autant soutenu par le mécénat. Un symbole, qui montre à quel point le projet est prometteur et d'envergure internationale.

Le nouveau « phare » touristique de la capitale de l'Aquitaine aura coûté au total 81 millions d'euros. Mais rapporté aux 450 000 visiteurs attendus, cela ne représente « qu'un » investissement de 180 euros, au lieu de 363 euros pour les sites du même « standing ».

20 MILLIONS D'EUROS LEVÉS AUPRÈS DU PRIVÉ

Surtout, le privé a fortement contribué à son financement. Quatre-vingts entreprises ont apporté vingt millions d'euros, via le fonds de dotations créé en 2011. Quinze millions ont été dédiés à la construction du site et cinq millions à son exploitation. Résultat, avant même d'ouvrir ses portes, la Fondation pour la culture et les civilisations du vin, gestionnaire du lieu, et reconnue d'utilité publique en décembre 2014, fonctionne sur ses ressources propres, y compris pour recruter ses quatre-vingts salariés. « *Aucun autre équipement culturel en France n'a attiré autant de mécènes* », souligne Philippe Massol, le directeur général de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin.



“ *Aucun autre équipement culturel en France n'a attiré autant de mécènes.* ”

Philippe Massol, directeur général de la Fondation pour la culture et les civilisations du vin

Deux grands ambassadeurs de renom



Robert Parker et **Pierre Arditi** sont les grands ambassadeurs de la Cité du Vin. L'un, œnologue reconnu mondialement, et l'autre, artiste français amateur et passionné de vins, soutiennent et portent aux côtés de la Cité du Vin les valeurs universelles de transmission et de partage de ce patrimoine immatériel commun qu'est le vin.

Autre fait à souligner, les collectivités publiques et institutionnelles se sont fédérées de manière exemplaire autour du projet, aux côtés de la Ville de Bordeaux, le maître d'ouvrage (38%), l'Europe via le FEDER (15%), Bordeaux Métropole (10%), le Conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux (7%), la Région Aquitaine (7%), l'État (2%), le Département de la Gironde (1%), la Chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux (1%).

Et « *nous allons encore signer avec deux autres*

mécènes prochainement », poursuit le directeur général. Selon lui, l'attractivité croissante de Bordeaux a été un des éléments clés qui ont conduit à une telle volonté de « *soutenir son territoire* ».

Parmi les premiers soutiens, on trouve le prince Robert de Luxembourg, propriétaire du célèbre grand cru classé Haut-Brion à Pessac, ou encore le patron d'un autre grand nom du vignoble bordelais, Petrus. Mais aussi le Crédit Agricole, la Banque Populaire Centre

MÉCÉNAT

“ L’attractivité croissante de Bordeaux a été l’un des éléments clés qui ont conduit à une telle volonté de soutenir le territoire... ”

Philippe Massol

...
Atlantique... Dans la catégorie juste en dessous, les noms sont tout aussi prestigieux : Bernard Magrez, Millesima, Cheval Blanc, le Groupe Edmond de Rothschild. Ceci étant, ces mécènes ne sont pas seulement issus du monde du vin, à l’image de CNB (Construction navale Bordeaux), Congrès et expositions de Bordeaux, EDF, l’assureur méridional Filhet-Allard ou encore **Cheops Technologie**, à Canéjan, une pépite du numérique local.

Un mécénat, qui a une vraie dimension internationale. Une structure jumelle au fonds de dotation français pour le soutien de la Cité du Vin a vu le jour aux États-Unis : American Friends of La Cité du Vin. Sa mission est de valoriser la culture du vin, faire connaître la Cité du Vin aux États-Unis et collecter les dons de mécènes américains. Elle a déjà permis de collecter plus d’un million d’euros pour l’auditorium « Thomas Jefferson ».

TRANSMETTRE LA CULTURE MILLÉNAIRE DU VIN

En outre, d’ici la fin de l’année, seront créés le Cercle des Amis et le Cercle des

De fortes retombées pour l’emploi

La Cité du Vin va amener 250 emplois directs. 100 équivalents temps plein à la Fondation, dont 55 en relation avec le public et 45 permanents pour la partie administrative. Mais aussi 50 équivalents temps plein à la maintenance du site, en sous-traitance, et 80 emplois dans les commerces.



Entreprises Mécènes de la Cité du Vin. Un cercle qui a vocation à accueillir les dons des particuliers et des entreprises pour financer la programmation culturelle de la Cité du Vin. Objectif : transmettre la culture millénaire du vin au plus grand nombre, afin de protéger et transmettre ce patrimoine immatériel et universel. En ce sens, la Fondation conduira aussi des actions et projets culturels, éducatifs et scientifiques en France et dans le

monde autour de trois orientations majeures : la reconnaissance de la dimension patrimoniale et culturelle du vin, la valorisation et diffusion de l’ensemble de ces connaissances, le soutien à la recherche et à la création autour de la culture et des civilisations du vin. Avec l’ambition de démontrer combien la culture du vin est universelle et un moyen « savoureux » de faire découvrir les cultures d’autres pays.